

TERRITOIRE DE RUHENGIERI
TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

No
Rappeler dans la réponse
la date et le numéro
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

Réponse au n°
Antwoord op het n°

du 19.....
van

..... ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Dossier 410.
Successions.

Ruhengeri , le 16 janvier 1954.-
de

N° 143 /A.I.20

Copie à Monsieur le Conseiller du Mwami
à NYANZA .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.
M. POCHET, A.T.A.-

A Monsieur le Résident du Ruanda
à

KIGALI .-
=====

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre 5093/A.I.2 du
29 novembre 1953, j'ai l'honneur de vous faire sa-
voir que les recherches entreprises n'ont donné au-
cun résultat.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.
sé) M. POCHET, A.T.A.-

Ruhengeri



10431

TERRITOIRE DU RUANDA - URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

Kigali, le 19 Novembre 1953.-

OBJET:
Successions indigènes,
Dossier 410 .-

N° 5093/A.1.2

Copie pour information à Monsieur le
Conseiller du Mwami à NYANZA-Ru.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,
sé/: M. DESSAINT.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire,
à RUHENGIRI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe copie d'une liste d'indigènes décédés au Tanganyika
Territory, en vous priant de bien vouloir procéder aux
recherches d'usage .-

Les réponses ne parviendront avant le 10
Janvier 1954. Une copie de votre réponse sera adressée
à Monsieur le Conseiller du Mwami à Nyanza-Ru.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,



TOTAL

799/17